

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance en date du 4 juin 1903 déclarant d'utilité publique la transformation du terrain dit *Square Nave*, en jardin public;
Vu le plan parcellaire du terrain dont la cession est nécessaire pour la transformation projetée;

Vu le tableau des terrains à acquérir, indiquant les noms des propriétaires à exproprier et les surfaces de terrain à occuper par le jardin;

Vu le rapport du Directeur des Travaux publics du 3 septembre 1903;

Vu la délibération du Comité des Travaux publics, approuvée par Nous, en date du 22 septembre 1903, de laquelle il résulte :

Que le plan parcellaire et le tableau des terrains à acquérir ont été mis à l'enquête et que toutes les formalités prescrites par l'Ordonnance du 22 mai 1858, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, ont été remplies;

Notre Conseil d'Etat entendu;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER

Est définitivement déclarée d'utilité publique la transformation du terrain dit *Square Nave* en jardin public.

ART. 2.

Les terrains nécessaires à cette transformation, tels qu'ils sont indiqués au plan, seront réunis à l'Administration des Domaines, qui en prendra possession immédiatement après l'accomplissement des formalités prescrites par les articles 8, 9 et suivants de l'Ordonnance du 22 mai 1858.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Château de Marchais, le cinq novembre dix-neuf cent trois.

ALBERT.

Par le Prince :

Le Secrétaire d'Etat,
ED. DE LATTRE.

Par Ordonnance Souveraine du 10 novembre 1903, M. Jules-René Comte de Lamotte d'Allogny, Chef de la Maison du Prince, est promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Sont également nommés dans l'Ordre de Saint-Charles, par Ordonnance de la même date:
Grand-Officier : M. le Général Bazaine-Hayter, Général de division;

Chevaliers : M^{sr} Jean-Baptiste Guyotte, Doyen du Chapitre de la Cathédrale, ancien Vicaire Capitulaire;

M. Félix Gindre, Membre de la Commission Communale;

M. le D^r Emile Pontremoli, Médecin en Chef de la Ville de Monaco;

M. le D^r Robert-Slade Ash, Chirurgien-Dentiste de la Maison de Son Altesse Sérénissime.

Par Ordonnances du même jour, la Médaille d'Honneur de 1^{re} classe est accordée à M. Jean-Joseph-Laurent-Gabriel Ducry, Commissaire de Police, Chef de la Sûreté;

La Médaille d'Honneur de 1^{re} classe est accordée au sieur Dominique Charbonnel, valet de chambre, Attaché à la Maison du Prince;

Les Médailles d'Honneur de 2^e classe sont accordées aux sieurs Philémon Nottelet, Brigadier des Gardes du Domaine de Marchais;

Et Justin Bour, piqueur, Chef des Ecuries de la Maison du Prince.

Le Prince, par Ordonnance du 14 novembre 1903, a nommé Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles, S. A. S. le Prince El Bachir ben Mohamed El Hadi, Aide de camp général de S. A. le Bey de Tunis.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
DE LA PRINCIPAUTÉ

A l'occasion de l'arrivée de M^{sr} Arnal du Curel, — arrivée dont nous rendons compte plus loin — S. A. S. le Prince a adressé au nouvel Evêque de Monaco le télégramme suivant :

Château de Marchais, 12 novembre 1903.

Prince de Monaco,

à Monseigneur du Curel, Evêché Monaco.

En vous souhaitant la bienvenue sur le domaine confié à votre sagesse, par l'estime de vos supérieurs, j'espère que vous vous inspirerez toujours des principes de justice, d'indulgence et de charité qui sont la meilleure force des religions pour garder leur rôle de paix au milieu des vicissitudes de la conscience humaine.

Ś. G. M^{sr} l'Evêque a répondu :

Monaco, 12 novembre.

à S. A. S. M^{sr} le Prince de Monaco,

(Marchais).

La dépêche de Votre Altesse Sérénissime m'est arrivée au moment où, touchant le sol de la Principauté, j'allais vous prier d'agréer à nouveau mon hommage profondément respectueux et mon dévouement de fidèle sujet. Je remercie vivement Votre Altesse de l'honneur qu'Elle a daigné me faire en m'envoyant Ses souhaits de bienvenue et j'aime à L'assurer que je serai docile à Ses conseils comme à Ses ordres. Je prie Dieu de La bénir et de m'aider dans l'accomplissement de ma mission ici.

DU CUREL.

Fête de la Saint-Albert

Favorisée par une température exquise et un ciel d'une absolue pureté, la fête princière a été célébrée cette année avec un incomparable éclat.

Dès samedi soir, de brillantes illuminations donnaient à la Condamine et à Monaco-Ville un aspect féerique, et l'animation des rues, augmentée déjà par une grande quantité d'étrangers venus des villes voisines, n'a cessé d'être considérable. Suivant la charitable tradition, une large distribution de secours, présidée par M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, a été faite aux indigents. La veille de la Saint-Albert a été également marquée, en outre du pavoisement et des illuminations, par un beau feu d'artifice tiré sur l'esplanade de la Batterie et par une retraite aux flambeaux, organisée par la Société Philharmonique. Le Palais avec ses lignes architecturales dessinées en lignes flamboyantes, l'Hôtel du Gouvernement, tous les monuments publics, les établissements d'instruction publique et la plupart des maisons particulières étaient splendidement éclairés. Notons que la retraite aux flambeaux, qui a parcouru les principales rues de Monaco et de la Condamine, s'est arrêtée quelques moments pour donner une sérénade devant la demeure de M. Félix Gindre, membre de la Commission communale, nouvellement nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Dimanche matin, toutes les autorités civiles et militaires en uniforme, les membres du corps consulaire et une affluence nombreuse de notabilités et de population ont assisté au *Te Deum* solennel, à la Cathédrale. De l'Hôtel du Gouvernement, le cortège officiel, ayant à sa tête S. Exc. M. le Gouverneur Général, s'est rendu à l'église métropolitaine où arrivait, d'autre part, le cortège des membres du Tribunal Supérieur et de la Justice de Paix, ainsi que les officiers ministériels en robe. La grand'messe a été célébrée par M^{sr} Arnal du Curel, le nouvel évêque de Monaco. Sa Grandeur était assistée du Chapitre et de tout le clergé de la Principauté, tandis que la Compagnie des Carabiniers faisait le service d'honneur dans l'église. Une fort belle messe inédite du célèbre compositeur italien, l'abbé Perosi, avait été spécialement orchestrée par l'habile maître de chapelle M. F. Bellini, qui en a dirigé la remarquable exécution, avec chœurs et orchestre.

Le cortège officiel s'est dirigé, à l'issue du service religieux, vers la place du Palais où a eu lieu la revue de la Compagnie des Carabiniers au milieu desquels avait pris place le drapeau des Gardes d'honneur porté par un adjudant. Le défilé, qui a permis de remarquer la belle tenue des hommes et l'élégance de leur nouvel uniforme, a été exécuté avec beaucoup de précision sous les ordres du colonel comte de Christen, commandant supérieur.

Après la revue, S. Exc. M. Olivier Ritt a regagné, avec les fonctionnaires, l'Hôtel du Gouvernement où, comme chaque année, il a offert, à midi et

deuxième, un grand banquet auquel avaient été invités le corps consulaire, les principales autorités ecclésiastiques, civiles et militaires, le corps judiciaire, les membres de l'Ordre de Saint-Charles présents dans la Principauté et quelques notabilités locales. M^{re} Arnal du Curel est à la droite de Son Excellence qui, au dessert, a prononcé le discours suivant dont les principaux passages ont été soulignés par d'unanimes applaudissements :

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Une attribution du Gouverneur Général très agréable à remplir est celle qui lui permet, à l'occasion de la Saint-Albert, de réunir autour de lui un grand nombre de notables et des fonctionnaires des divers services qui concourent à l'administration et à la prospérité du pays ; de leur adresser les encouragements et les félicitations de notre Auguste Souverain et de reporter ensemble à Son Altesse l'hommage de nos vœux les plus respectueux.

Nous commencerons aujourd'hui par un chaleureux salut à l'éminent convive qui vient pour la première fois s'asseoir à cette table de notre grande famille monégasque. Les échos de la Cathédrale retentissent encore de la vibrante allocution, de la superbe manifestation des sentiments de Sa Grandeur le nouvel Evêque de Monaco pour Son Altesse Sérénissime.

Monseigneur du Curel sera heureux de trouver chez tout son clergé un entier dévouement au Prince, qui entoure de Sa sollicitude les ministres de la Religion et qui a récompensé, par la décoration de Saint-Charles, les longs et loyaux services de M^{re} Guyotte, au moment où prenait fin la mission délicate, si bien accomplie par lui, de Vicaire capitulaire.

Après de vous, Messieurs du Corps consulaire, je suis l'interprète de la pensée princière, en vous adressant tous les remerciements que méritent l'exquise courtoisie de vos relations et le concours empressé de votre expérience des affaires qui facilitent si utilement notre tâche. Vous savez combien sont constants et sincères les vœux de notre Auguste Prince pour la prospérité de vos Nations respectives et pour le bonheur des Familles Souveraines. — Nous regrettons le départ de M. Derewitzky, consul général de Russie, appelé au poste de Naples. — Nos sympathies à M. André, consul de France, dont le poste vient d'être mis en harmonie avec son importance. Nos souhaits de bienvenue à M. le chevalier Rosset qui vient de prendre possession, dans des conditions particulièrement difficiles, du Consulat d'Italie, appelé à une autonomie depuis longtemps désirée.

Comme toujours, et au nom encore de Son Altesse Sérénissime, je suis heureux d'exprimer la satisfaction causée par le zèle dévoué des Autorités civiles et militaires, de la Magistrature, de la Mairie, de la Sûreté publique, des Finances, des Travaux publics, des Services hospitaliers et charitables et des diverses Sociétés dont la plus ancienne et la plus puissante continue à se distinguer par la générosité de son concours, toutes les fois qu'il lui est fait appel.

Nous envoyons nos congratulations au comte de Lamotte d'Allogny, pour sa promotion à la dignité de commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Nos vives félicitations à M. Gindre, membre de la Commission communale et président perpétuel de l'excellente Société Chorale l'Avenir ; à M. Pontremoli, médecin en chef de la Ville ; et au docteur Slade Ash, de la maison du Prince, pour les distinctions honorifiques dont ils ont été l'objet, en récompense de leurs anciens et bons services.

Et, maintenant, je suis certain que vous tiendrez, tous, à vous joindre à votre Gouverneur pour faire parvenir nos hommages à Son Altesse Sérénissime.

Renouvelée chaque année, l'expression des mêmes sentiments tiendrait à devenir monotone. Mais précisément parce que chaque année aussi, grâce à la sollicitude éclairée et à l'énergique impulsion du Prince, apporte un contingent de plus aux résultats du passé, les progrès accomplis finissent par constituer un ensemble où puiser de nouveaux éléments de gratitude.

Dans les fastes de l'antique et illustre maison des Grimaldi, qui a marqué sa place au cours de l'histoire de plusieurs autres grandes nations de l'Europe, il est chaque jour davantage permis d'affirmer que, par la continuité de Ses efforts, par leurs directions nouvelles et variées, Albert I^{er} a conquis des titres exceptionnels à la reconnaissance de Ses sujets, à l'admiration de ceux qui ont l'honneur de Le servir.

L'excellence de la situation sanitaire de la Principauté, qui ressort de toutes les statistiques, est due à des mesures d'hygiène publique justement estimées partout. Constatation précieuse et rare : le nombre des naissances est presque le double de celui des décès.

L'enfance est l'objet des soins les plus touchants. Le nombre des salles d'asile et des écoles, constamment pleines, va sans cesse en croissant.

Un orphelinat modèle, un ouvroir considérable, un hôpital offrant les derniers progrès de la science de la médecine et de la chirurgie, ont obtenu tous les suffrages des juges les plus autorisés du monde entier.

Des établissements très importants d'instruction secondaire, des institutions charitables installées déjà ou récemment autorisées pour répondre à tous les besoins, attestent la vigilance apportée à toutes ces graves questions.

Si nous portons ailleurs nos regards, que voyons-nous ? D'éclatantes manifestations artistiques, des auditions merveilleuses qui ont donné à la Principauté une réputation hors de pair.

Les travaux publics offrent la plus intéressante activité. A côté de la magnifique Cathédrale, un Musée anthropologique vient de naître ; le Musée océanographique incruste sa construction d'aspect superbe aux flancs du rocher de Monaco, pour dominer au loin la mer.

La première jetée du port commence à émerger de la surface des eaux. Une véritable montagne rocheuse plongeant jusqu'à trente-cinq mètres de profondeur, avec plus de cent mètres de base et cent soixante-dix mètres de longueur, protège déjà un des côtés de ce port, qui sera un des plus vastes de la Méditerranée. L'entreprise de la construction du quai Sud et de l'approfondissement partiel de la baie a été adjugée cette année.

De toutes parts, de nouveaux édifices s'élèvent comme par enchantement.

Et, tout en assurant, sur tant de points divers les études et la surveillance que comportent de pareilles transformations, notre Prince poursuit ses travaux personnels, enrichit la science de découvertes utiles, prend part à des manifestations de l'ordre le plus élevé dans les relations internationales, et donne l'exemple d'un esprit largement ouvert à l'expansion de toutes les libertés, à commencer par la plus noble, celle de la conscience.

Plus elle est libre, plus notre pensée est portée à un vif élan dans l'expression.

Au milieu d'un cadre idéal, que la nature a paré de toute sa grâce et de sa suprême majesté, nous avons l'heureuse fortune de jouir de bienfaits dont nulle part ailleurs, dans l'état social actuel, on ne saurait trouver un résumé aussi complet.

Ce nous est donc un impérieux devoir d'unir nos vœux, pour que le Prince, de qui nous tenons ces faveurs, continue longtemps à étendre sur ce pays sa bienfaisante souveraineté.

Nous serons certainement les interprètes de la population tout entière, en levant ensemble nos verres à la santé et au bonheur de S. A. S. le Prince Albert, du Prince Héritaire et de toute la Famille Souveraine.

Vive le Prince Albert !

Après les acclamations répétées qui accueillent la péroraison de ce discours, M^{re} l'Evêque se lève et, en une brillante improvisation, exprime sa gratitude de l'accueil qu'il a reçu en ce pays, fait un juste éloge de S. Exc. M. le Gouverneur Général, aux éminentes qualités duquel il rend hommage, puis, en termes poétiques et charmants, il célèbre ce pays de soleil et de fleurs, et par une métaphore gracieuse il ajoute qu'il voudrait pouvoir, en l'honneur de la fête princière, offrir au Prince Albert un bouquet composé de tous les cœurs et de tous les dévouements de ceux qui le servent. Le distingué prélat parle ensuite en termes élevés des admirables aspirations pacifiques de notre Auguste Souverain. La paix, d'ailleurs, n'est-elle pas l'idéal sublime de tous les pasteurs et du premier de tous, Sa Sainteté le Pape, qui récemment, à Rome, ajoute M^{re} du Curel, l'a chargé de transmettre au Prince Albert, qui en a été très touché, l'assurance de la cordiale estime en laquelle il le tient. Et l'éloquent Evêque termine en levant son verre en l'honneur du Pape et du Prince, et en buvant à la Paix universelle, ce rêve qui, dit-il, peut devenir une réalité.

Une chaleureuse ovation est faite à M^{re} du Curel. Puis, M. le baron de Kulley, consul général d'Autriche-Hongrie, prenant à son tour la parole au nom du Corps consulaire, renouvelle à M. le Gouverneur Général les vœux que ses collègues et lui forment pour S. A. S. le Prince. Il le prie en outre d'être leur interprète pour transmettre ces vœux sincères, et il exprime à Son Excellence de vifs remerciements pour la sollicitude et la courtoisie

par lesquelles le Gouvernement monégasque facilite les bons rapports et favorise la tâche du Corps consulaire dans l'accomplissement de sa mission.

Après cette allocution et quelques instants de charmante conversation, le banquet, qui avait été magnifiquement servi, a pris fin et les invités se sont retirés non sans exprimer à M. le Gouverneur leurs remerciements et leurs regrets que le deuil de M^{re} Olivier Ritt les prive d'aller lui présenter leurs respectueux hommages.

Les réjouissances populaires, portées au programme officiel que nous avons publié, ont eu lieu pendant toute la journée au milieu d'une vive et joyeuse animation. Des concerts ont été donnés l'après-midi par les excellentes sociétés artistiques la *Rhilarmonique*, la Chorale l'*Avenir* et la *Lyre Monégasque* auxquelles on a prodigué les bravos. Mais c'est surtout la fête de nuit de Monte Carlo qui, favorisée par un temps exceptionnellement pur, a attiré et enthousiasmé la foule. L'illumination du Casino, de ses terrasses et de ses jardins était tout à fait féerique. Des arcs de triomphe éblouissants et de fort artistiques motifs électriques, au milieu desquels scintillaient les armoiries et le monogramme du Prince Albert, rehaussaient cette somptueuse ornementation, due à l'intelligente et généreuse initiative de l'Administration de la Société des Bains de Mer. Ajoutons que tous les beaux hôtels, tous les établissements particuliers, ainsi que les villas de Monte Carlo et des environs, avaient également pavoisé et brillamment illuminé leurs façades.

Le grand feu d'artifice, tiré par Stévano, de Nice, a été le digne bouquet de cette apothéose : les pièces en avaient été placées aux abords de la Porte-Neuve, en face de la tribune réservée sur le côté sud des terrasses du Casino. Dans cette tribune, avait bien voulu venir prendre place M^{re} Arnal du Curel, au milieu des familles des fonctionnaires et notabilités de la Principauté.

Le très remarquable concert, dirigé, sur le kiosque des terrasses, par M. Léon Jehin qui remontait au pupitre à cette occasion, a clôturé harmonieusement la série des réjouissances et on a longuement acclamé l'*Hymne Monégasque* qui terminait ce concert.

Telle fut cette superbe journée de fête dont l'éclat fut encore supérieur à celui des années précédentes, et à laquelle prirent part tous les habitants de ce pays, heureux de témoigner au Souverain leur attachement et leur respectueuse gratitude.

Le train royal transportant LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie vers l'Angleterre, a traversé le territoire de la Principauté dimanche après-midi. Leurs Majestés voyageant dans le plus strict incognito, aucun arrêt n'a eu lieu ; le train a seulement ralenti sa marche aux abords des gares de Monte Carlo et de Monaco où un sévère service d'ordre avait été établi afin de ne laisser stationner personne sur les quais. Le voyage s'est heureusement effectué sans incident.

Le nouvel évêque de Monaco, M^{re} Arnal du Curel, a fait, jeudi dernier, son entrée solennelle dans la Principauté. L'éminent prélat était accompagné de M^{re} Béguinot, évêque de Nîmes, qui avait tenu à l'assister dans la cérémonie de sa réception.

A sa descente du train, M^{re} du Curel a été reçu en gare par une délégation officielle ainsi composée : M. le colonel Bellando de Castro, aide de camp, représentant S. A. S. le Prince ; M. le comte de Maleville, secrétaire général du Gouvernement ; M. le comte Gastaldi, maire de Monaco ; M. le baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur ; M^{re} Guyotte, vicaire général, et M. le colonel comte de Christen, commandant supérieur. Des compliments de bienvenue sont échangés, puis les prélats et leur suite ainsi que les membres de la délégation prennent place dans les

landaus, qui se dirigent par l'avenue de la Gare vers l'avenue de la Porte-Neuve, au milieu d'une foule considérable qui se découvre et s'incline respectueusement sur le passage de M^{sr} du Curel; celui-ci, d'un air affable et heureux, donne du geste sa bénédiction épiscopale.

A la Porte-Neuve, où un autel a été dressé, le cortège s'arrête; l'évêque revêt les ornements et insignes sacerdotaux, puis il prend place sous un dais, et la procession, escortée d'un piquet de carabiniers en grande tenue, s'achemine par la rue de Lorraine vers la Cathédrale.

Sur le perron de notre église métropolitaine sont rangés les autorités civiles et militaires en grand uniforme, ainsi que le corps judiciaire en robe.

S. Exc. M. le Gouverneur Général, s'avancant vers M^{sr} du Curel, le salue en ces termes :

MONSEIGNEUR L'EVÊQUE,

Au moment où Votre Grandeur vient accomplir dans la Principauté une mission particulièrement bénie, ce m'est un honneur de Lui apporter, au nom de Son Altesse Sérénissime notre Auguste Souverain, les meilleurs vœux de bienvenue, avec le témoignage de la respectueuse allégresse de la population toute entière.

Vous avez été précédé, Monseigneur, d'une haute réputation de piété, de savoir, de distinction et de bienfaisance; annoncé par une lettre pastorale pleine de délicatesse et d'élévation, émanant d'un Prélat, éloquent entre tous, que nous sommes heureux de saluer de nouveau, le meilleur juge de vos mérites, et en qui Votre Grandeur aura trouvé un Père Spirituel, un guide et un ami; et c'est aussi en termes poétiques et touchants, qu'en vous adressant directement à nous, vous avez commencé par gagner tous les cœurs.

La Principauté ne vous est pas inconnue. Vous y aviez pris part à une fête organisée, sous l'épiscopat de votre respectable prédécesseur, à la glorification d'un admirable modèle de dévouement et de charité.

Votre résidence désormais dans ce pays merveilleusement privilégié du ciel ne pourra que fortifier les impressions premières de Votre Grandeur. Elle se trouvera dans un milieu de calme absolu, de pieuses traditions conservées fidèlement et entourées de sollicitude, sous l'autorité paternelle d'un Prince profondément épris d'un idéal de justice et de bonté, des révélations sans cesse nouvelles de la science, et de la recherche de la solution des grands problèmes humanitaires.

Dans d'aussi favorables conditions, tous les respects s'imposent d'eux-mêmes, et leur manifestation spontanée revêt un caractère puissant de sincérité.

Votre Grandeur peut avoir l'assurance que chacun rivalisera de zèle pour rendre facile et fructueux l'exercice de Son Saint ministère.

En réponse à cette allocution, M^{sr} l'Evêque exprime, en termes pénétrés, son émotion du touchant accueil qu'il a reçu et témoigne de sa gratitude envers Son Altesse Sérénissime, si bien représentée, et qui s'est montrée pour lui pleine de bienveillance et de bonté.

Puis, sous le grand portique de l'église, M^{sr} Guyotte, vicaire général, reçoit à son tour M^{sr} du Curel et lui souhaite la bienvenue.

Le cortège prend ensuite place dans la Cathédrale aux accents d'une marche solennelle, suivie du *Te Deum*. Après la cérémonie du baise-main, notre nouvel évêque adresse aux fidèles une éloquente harangue, au cours de laquelle il leur affirme ses promesses de dévouement et d'affection inaltérables. Il adresse ensuite un salut émouvant à la glorieuse race des Grimaldi, dont les ancêtres reposent à l'ombre de cette Cathédrale.

Cette imposante cérémonie religieuse s'est terminée par la bénédiction du T.-S. Sacrement, à l'issue de laquelle Monseigneur s'est rendu à l'Evêché où il a reçu la visite des chefs de service et des membres de son clergé. Une demi-heure plus tard, vers quatre heures et demie, M^{sr} Arnal du Curel a fait visite, en l'Hôtel du gouvernement, à S. Exc. M. le Gouverneur Général et à M^{mo} Olivier Ritt.

Dès le lendemain matin de son arrivée, le nouvel Evêque de Monaco est allé à l'Hôtel-Dieu qu'il a visité en détail avec M. le docteur Colignon, médecin en chef, qui lui a présenté tout le personnel.

Sa Grandeur a fort admiré l'aménagement moderne et les installations scientifiques des divers pavillons de notre hôpital; il a félicité le corps médical et les sœurs infirmières. M^{sr} du Curel, comme dans les divers établissements charitables où il s'est rendu, a remis en se retirant une généreuse obole.

Par décret de M. le Président de la République, en date du 1^{er} novembre courant, rendu à la suite d'un rapport de M. le Ministre des Affaires Etrangères, le Vice-Consulat de France dans la Principauté de Monaco vient d'être élevé en Consulat.

M. Delefortrie, inspecteur général des Travaux d'architecture, est arrivé samedi dernier dans la Principauté.

M^{sr} Béguinot, évêque de Nîmes, et son vicaire général, qui étaient venus assister à la réception et à l'intronisation du nouvel évêque de Monaco, sont repartis samedi après-midi pour leur diocèse.

C'est ce soir mardi à 8 heures et demie que le Théâtre de Monte Carlo fera son annuelle réouverture, avec la *Poupée de Nuremberg*, opéra-comique en un acte d'Adam, joué par M^{lle} Jeanne Petit, MM. Poudrier, Lamy et Rigaux, et *Rêve Joyeux*, divertissement en un acte de M. W. Salabert, dansé par M^{lle} Edea Santori, de Biasi, Marguerite Martin, Grassi, Moretta et les dames du corps de ballet. L'orchestre sera dirigé par M. Désiré Thibault.

Les deux réunions d'automne sur l'hippodrome du Var ont obtenu la plus complète réussite. Le beau temps, le nombre de nos hôtes et de nos élégantes, la qualité des chevaux de premier ordre, tout a contribué à ce succès sportif et mondain. M. Camille Blanc, le dévoué président de la Société des Courses, ainsi que grand nombre de propriétaires d'écuries et de sportsmen parisiens étaient présents au pesage. Nous avons en outre reconnu dans l'assistance l'élite de la haute société de Nice, de Monte Carlo et de Cannes.

Voici les résultats des deux journées :

Mercredi 11 Novembre

PRIX DU VAR. — 1^{er}, *Heliopolis*; 2^e, *Trinquetière*.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT. — 1^{er}, *Beau-repaire*.

GRAND CRITERIUM DE NICE. — 1^{er}, *Devis*; 2^e, *Zimpanet*.

PRIX DU LITTORAL. — 1^{er}, *Bérenger II*; 2^e, *Esquiva*; 3^e, *Martinique*.

Samedi 14 Novembre

PRIX DE LA TURBIE. — 1^{er}, *Trinquetière*.

PRIX CARABACEL. — 1^{er}, *Villeurbanne*; 2^e, *Persée*.

GRAND PRIX. — 1^{er}, *Héberon*; 2^e, *Frisquet*; 3^e, *Camisole*.

PRIX DE CLÔTURE. — 1^{er}, *Yldiz-Kiosk*; 2^e, *Mégara*; 3^e, *Conrad*.

Le premier concert classique aura lieu après-demain jeudi, à 2 heures et demie, sous la direction de M. Léon Jehin. En voici le programme :

La Flûte enchantée, ouverture..... Mozart.
Symphonie en ut mineur (n° 5)..... Beethoven.
Les Préludes, poème symphonique..... F. Liszt.
Première audition.
L'Enchantement du Vendredi-Saint..... Wagner.
(Parsifal).
La Korrigane (Scènes de Ballet)..... Widor.

La saison comportera vingt-six concerts classiques, qui auront lieu : les jeudis 19, 26 novembre, 3, 10, 17, 24, 31 décembre, 7, 14, 21, 28 janvier, 4, 11, 18, 25 février, jeudi 3, mercredi 9, jeudis 17, 24, 31 mars, 7, 14, 21, 28 avril, jeudi 5 et mercredi 11 mai.

Le produit des recettes étant affecté aux établissements de bienfaisance de la région, il n'y aura pas d'entrées de faveur.

Le prix des places est de trois francs par concert. L'abonnement pour six concerts consécutifs

est de vingt francs. Toutes les places sont numérotées.

Les billets et les séries de six concerts seront délivrés au bureau de location qui sera ouvert la veille du concert et, le lendemain, jusqu'à l'heure du concert. Les séries seront rigoureusement personnelles.

Dans ses audiences des 10 et 12 novembre courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Giraud Jacques, né à Bargème (Var) le 9 janvier 1876, cultivateur, sans domicile fixe, trois jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Biamonti Pierre, né à San Biagio della Cima (Italie) le 1^{er} mars 1853, journalier, sans domicile fixe, trois jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Maillet Jean-Joseph, né à Saint-Maurice-la-Fougereuse (Deux-Sèvres) le 27 avril 1865, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Gentili Henri, né à Florence (Italie) le 25 décembre 1881, télégraphiste, domicilié à Florence, deux mois de prison et 25 francs d'amende pour abus de confiance.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 15 Novembre 1903

| | |
|--|-----------|
| GIBRALTAR, y. à vap. <i>Emerald</i> , angl., c. Sterbet, | sur lest. |
| CANNES, y. à vap. <i>Calenche</i> , amér., c. Cubben, | — |
| SAINT-TROPEZ, b. goél. <i>Charles-René</i> , c. Bosano, | vin. |
| CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel, | sable. |
| — b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud, | — |
| — b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal, | — |
| — b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne, | — |
| — b. <i>La Paix</i> , fr., c. Anne, | — |
| — b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun, | — |

Départs du 8 au 15 Novembre

| | |
|---|-----------|
| NICE, y. à vap. <i>Emerald</i> , angl., c. Sterbet, | sur lest. |
| MENTON, b. goél. <i>Charles-René</i> , fr., c. Bosano, | vin. |
| CANNES, b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne, | sur lest. |
| — b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun, | — |
| — b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune, | — |
| — b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal, | — |
| SAVONE, br.-goél. <i>Lupi-Primo</i> , ital., c. Acquarone, | — |
| LIVORNO, cutter <i>Vincitrice</i> , ital., c. Micheli J.-B. | — |
| TORRE SALINE, balancelle <i>Emilia</i> , ital., c. Salvatore. | — |

AVIS

MM. les Actionnaires de la Société anonyme Monégasque de Panification Modèle Franco-Viennoise sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le Jeudi 3 Décembre, prochain 1903, à neuf heures et demie du matin au siège social, 11, rue Florestine, à la Condamine.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Confirmation des résolutions de la dernière Assemblée Générale ordinaire.
- 2^o Modification à l'article 38 des statuts.
- 3^o Prolongation d'un bail.
- 4^o Projet d'améliorations à la Maison Vogade.
- 5^o Autorisation de traiter, s'il y a lieu, avec un ou plusieurs administrateurs.

NOTA. — Pour donner droit à assister à l'assemblée, les actions ou le recépissé des actions dans un des principaux établissements de banque ou de crédit, doivent être déposés au siège social, trois jours francs au moins avant l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

AVIS

Les créanciers du sieur Charles LEMOINE, chemisier, demeurant à Monaco, actuellement en faillite, sont prévenus de nouveau que la vérification des créances aura lieu au Palais de Justice, à Monaco, le 9 décembre 1903, à deux heures et demie du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont

fait, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 17 novembre 1903.

Pour le Greffier en Chef,
A. Croco, C. G.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi 19 novembre courant, à 2 heures de l'après-midi, sur la place Fontvieille, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de plusieurs chevaux, harnais et camions.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Jeudi 19 et vendredi 20 novembre courant, à deux heures de l'après-midi, à la nouvelle salle des ventes, rue Terrazzani, à Monaco, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, consistant en : lits en bois et en fer avec sommier, armoires à glace, tables de nuit, toilettes, buffets, glaces, pendules, canapés, fauteuils, chaises, tables, commodes, matelas, édredons, lingerie, vaisselle, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

A VENDRE, par suite de décès, le **Café-Restaurant**, dit :

TAVERNE ALSACIENNE sis à Monaco, grande maison Nave, entre les rues Imberty, des Orangers et des Princes.

Pour traiter, s'adresser à M. Croco, curateur de la succession **Jambois**.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE

Il est délivré, toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M., ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes très variés, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. La nomenclature complète de ces voyages figure dans le *Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.*, vendu 50 centimes dans toutes les gares du réseau.

Exemple d'un de ces voyages : *itinéraire 81-A³*. — Paris, Dijon, Mâcon, Aix-les-Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris.

Durée du voyage : 60 jours.

Prix : 1^{re} classe, 253 fr. 50 ; 2^e classe, 183 fr. 20.

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs de France en Algérie et en Tunisie

Il est délivré, pendant toute l'année, dans toutes les gares P.-L.-M., des carnets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour des voyages sur les lignes des réseaux Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M.-Algérien, Est-Algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, et sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache) ou par la Société Générale de Transports Maritimes à vapeur. Les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes. Les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou être comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués exclusivement sur les paquebots d'une même Compagnie. La nourriture à bord des paquebots est comprise dans le prix des billets.

Les voyages doivent ramener les voyageurs à leur point de départ. Ils peuvent comprendre, non-seulement un circuit dont chaque portion n'est parcourue qu'une fois, mais encore des sections à parcourir dans les deux sens,

sans qu'une même section puisse y figurer plus de deux fois (une fois dans chaque sens ou deux fois dans le même sens).

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Validité : 90 jours, avec faculté de prolongation de trois fois 30 jours moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix initial du carnet.

Faire la demande de carnets cinq jours au moins à l'avance, à la gare où le voyage doit être commencé.

MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE

MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC.

MANUCURE

M^{me} M. Rosticher

Masseuse diplômée
de l'Ecole Française d'Orthopédie et Massage
du D^r Paul Archambaud.

Passage Grana, MONTE CARLO

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

Eaux de Fleurs d'Orangers et de Roses.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MARQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN

TOUS GENRES. — G^d RAYON DE PAPETERIE,

PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES

DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS

RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.

CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS

SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.

PARAPLUIES. — ARTICLES DE

VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râpeaux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

APPICHAË BÉRENGER MONACO

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

C^o d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



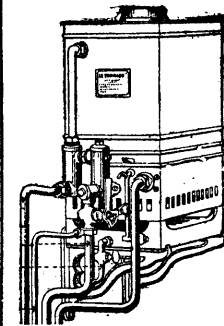
Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Eclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.

“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 63 mètres.

| Novembre | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord) | | | | | Humidité relative moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL | | | |
|-----------------------|--|-------|-----------|-----------|-----------|--|-------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|-------------|----------------------|--------------------|--|--|
| | 9 h. matin | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. matin | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | | | | | | |
| 10 | 778. » | 777.5 | 776.2 | 776. » | 775.5 | 17.2 | 17.8 | 17.2 | 17.2 | 16.3 | 72 | Calme. | Beau, nuageux. | | | |
| 11 | 74. » | 73.2 | 71.1 | 71.4 | 72. » | 16.5 | 17.6 | 17.1 | 16.2 | 15.5 | 73 | Ouest. | Beau. | | | |
| 12 | 72. » | 71.5 | 70.4 | 70. » | 70. » | 15.2 | 17. » | 16.2 | 16.1 | 15.8 | 73 | Sud-Ouest. | — | | | |
| 13 | 75.5 | 75.8 | 77. » | 78.1 | 78.3 | 15.5 | 17.1 | 16.8 | 15.4 | 15.2 | 72 | Calme. | Beau, nuageux. | | | |
| 14 | 79. » | 79.5 | 78.8 | 78.2 | 78. » | 16. » | 17.5 | 17.4 | 17.2 | 16.1 | 73 | Nord-Ouest. | — | | | |
| 15 | 77.2 | 76.2 | 75.2 | 74.5 | 73.1 | 17.8 | 18.2 | 17.5 | 17.2 | 16.2 | 75 | Ouest. | Beau, quelq. nuages. | | | |
| 16 | 71. » | 70.2 | 69.1 | 68.8 | 68.1 | 16.5 | 17. » | 16.1 | 15.2 | 14.8 | 73 | — | — | | | |
| DATES | | | | | | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | | | | |
| TEMPÉRATURES EXTRÊMES | | | | | | Maxima. | 17.8 | 17.6 | 17. » | 17.1 | 17.5 | 18. » | 17. » | | | |
| | | | | | | Minima. | 15.2 | 15. » | 14.9 | 14.8 | 14. » | 14.8 | 14.1 | Pluie tombée: 00mm | | |